

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quinze, le 20 janvier à dix sept heures trente, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, Mme VAGINAY Sophie, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BOUGUYON Yvan (pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel), BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stéphane, PELLOUX Jacques, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSE : M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan.

Délibération n° 2015/06

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT 2015 « PROMOTION DE LA VALLEE DE L'UBAYE » AVEC DES ASSOCIATIONS SPORTIVES.

Le Conseil de Communauté,

Après avoir pris connaissance de la convention qui lui est proposée, par laquelle :

- La Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye souhaite soutenir les associations sportives dans l'organisation de manifestations de grande envergure réunissant plus de 75 compétiteurs extérieurs à la vallée, par une participation financière, technique et par des dotations,

- Les associations sportives s'engagent à participer à la promotion de la vallée de l'Ubaye en valorisant et identifiant la vallée de l'Ubaye en tant que partenaire officiel à travers une communication « vallée de l'Ubaye » sur tous supports, affiches, flyers, résultats, fond de podium, lieu de la manifestation, ainsi qu'auprès de la presse.

Après délibéré,

A l'unanimité des membres,

- **APPROUVE** la convention type qui lui est présentée,

- **AUTORISE** le Président à procéder à la signature de ces conventions dans la limite des crédits inscrits, à cet effet, au budget annexe tourisme,

- **DIT** que les crédits afférents aux dépenses précitées sont inscrits au Budget Annexe Tourisme 2015, art 6574.

- **DEMANDE** au Président de lui rendre compte des décisions qu'il aura prises à ce titre.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jacques MARTIN

